PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA VILLE DE SIGEAN

Du mardi 04 avril 2023

Présents : Michel JAMMES, Claudette PYBOT, Carlo ATTIE, Catherine MENA, Jean-Pierre DUVIVIER, Madeleine PLA, Monique CAYROL, Jeanine PASCAL, Claudine RIGAUD

Représentées : Brigitte CAVERIVIERE par Claudette PYBOT
Laure TONDON par Catherine MENA
Sylvie LASSERRE par Jeanine PASCAL

Absent : Michel SANTANAC

Secrétaire de séance : Carlo ATTIE

Monsieur le Président fait l'appel des membres. Le quorum étant atteint Monsieur le président ouvre la séance.

En ouverture de séance le procès-verbal du Conseil d'administration du 28 mars 2023 est adopté à l'unanimité des présents et représentés (12 pour).

Budget primitif 2023 :

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif 2023. Il s'équilibre en section de fonctionnement.

RECETTES : 35 833.12 €
DEPENSES : 35 833.12 €

L'assemblée à l'unanimité des présents et représentés (12 pour) approuve le budget primitif 2023.

Subventions 2023 – répartition des crédits :

Monsieur le Président rappelle que lors du vote du budget primitif 2023 il a été inscrit un crédit d'un montant de 4 600.00 € à l'article 65748 relatif aux subventions de fonctionnement aux associations.

Madame Madeleine PLA membre d'une association subventionnée ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés (11 pour) la répartition partielle suivante :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	MONTANT
Corbières Peuples Solidaires	500.00 €
F.N.A.T.H.	100.00 €
Secours Catholique	500.00 €
Les Restaurants du Cœur	1 500.00 €
A.N.A.A.	200.00 €
A.F.S.E.P.	50.00 €
A.F.A.D.A.I.M – A.D.A.P.E.I. 11	200.00 €
ASP AUDE (association pour les soins palliatifs 11)	250.00 €
ASS BENEVOLES DU CŒUR	150.00 €
ASS DES DONNEURS DE VOIX (Bibliothèque sonore)	50.00 €
ADEPAPE (ass. départ. de l'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance).	100.00 €
VMEH (visiteurs de malades en milieu hospitalier)	75.00 €
Association des sourds de l'Aude	50.00 €
Ligue contre le cancer	200.00 €
Association des déficients visuels de l'Aude (ADVA11)	50.00 €
TOTAL	3 975,00 €

Madame Madeleine PLA reprend place dans l'assemblée.

Subvention au Conseil Départemental de l'Aude :

Il est rappelé à l'assemblée que le Conseil Départemental au travers du fonds unique au logement (FUL) aide les foyers en difficulté à faire face aux problèmes pour le paiement des cautions, des loyers, et aide aux factures d'énergie.

Comme l'an passé, il est proposé à l'assemblée d'abonder le fonds unique au logement pour un montant de 500.00 € au titre de l'année 2023. L'assemblée à l'unanimité des présents et représentés (12 pour) approuve le versement d'une subvention de 500.00 € au Conseil Départemental de l'Aude pour abonder le Fonds Unique au Logement.

Participation pour le voyage des Aînés

Tous les ans, les personnes âgées de 67 ans et plus domiciliées sur la commune de Sigean peuvent bénéficier d'une sortie d'une journée moyennant une participation financière.

Depuis 2018 le montant est de 13.00 € par personne. Il est proposé à l'assemblée de fixer le montant pour l'année 2023.

L'assemblée à l'unanimité des présents et représentés (12 pour), considérant l'augmentation de la prestation décide de fixer le montant de la participation au voyage des Aînés à 15 €/personne.

Demande de secours exceptionnel pour une prise en charge des frais d'obsèques d'un indigent :

Monsieur le Président présente à l'assemblée une demande de secours exceptionnel pour financer les frais d'obsèques d'une personne sans domicile décédée sur la commune de Sigean.

L'assemblée à l'unanimité des présents et représentés (12 pour) décide qu'un secours exceptionnel de 1 500.00 € sera attribué pour payer les obsèques de de cette personne sans domicile, décédée sur la commune de Sigean. La somme sera versée directement aux pompes funèbres golfe du Lion.

Affaires diverses :

- *Voyage des aînés* : Il est présenté à l'assemblée trois devis pour la sortie des aînés 2023. La société RUBIO VOYAGES propose une sortie à Mont-Louis pour un montant de 59.00 €/personne ou une sortie en Espagne au restaurant CAN PAU à CANTALLOP pour un montant de 60.00 €/personne et la société CIEL BLEU VOYAGES une sortie à Banyoles en Espagne. Il est décidé à la majorité des présents et représentés (9 pour) de retenir la proposition suivante Une journée à Mont-Louis. Les trois autres membres avaient choisi Le Lac de Banyoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 15.

Le Président,
Michel JAMMES

Le Secrétaire de séance,
Carlo ATTIE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SIGEAN (Aude)